



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 143/21

### Objet

Attribution de subventions  
dans le cadre de la  
Programmation Emploi-  
Insertion 2022

### Secrétaire de séance

Jean-Paul CHAPIN

### Rapporteur :

Jean-Yves ROY

**Conseil Communautaire**  
**16 décembre 2021**  
**Tavaux – 18h30**

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 61  
Nombre de procurations : 15  
Nombre de votants : 76  
Date de la convocation : 10 décembre 2021  
Date de publication : 24 décembre 2021

### Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, N. Burtin, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, D. Gindre, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, J.M. Rebillard, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, P. Verne.

### Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, A. Borneck à A. Hamdaoui, J.P. Cuinet à S. Champanhet, C. Demortier à J. Péchinot, T. Gauthray-Guyenet à S. Calinon, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, I. Girod à J.B. Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, M. Mbitel à N. Jeannet, C. Monneret à J.M. Daubigney, H. Prat à L. Jarrot-Mermet, F. Rigaud à A. Callegher, C. Riotte à J.L. Croiserat, P. Roche à J. Gruet, D. Troncin à G. Soldavini.

### Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L. Bonin, G. Ginet, P. Jacquot, C. Jeanneaux, O. Lacroix, A. Mathiot, E. Saget, P. Viverge.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole conduit depuis plusieurs années une action forte et ciblée dans le domaine de l'insertion par l'activité économique. Complémentaire aux autres actions menées en direction des demandeurs d'emploi du territoire, le programme annuel Emploi-Insertion a pour objectifs de mobiliser les publics en difficulté vers l'emploi, coordonner les opérations entre les secteurs sociaux, économiques et institutionnels et soutenir les entreprises dans la création d'activités et le développement de l'emploi.

La structuration progressive de cet outil permet aujourd'hui de proposer des parcours d'insertion cohérents, renforcés, avec des résultats probants en termes de retour à l'emploi puisque plus de 85 % des participants de la programmation 2021 ont bénéficié d'une sortie positive.

Cette intervention constitue aussi un levier d'accès aux dispositifs de financements européens, l'enveloppe mobilisée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole étant complémentaire de l'appui aux actions apportées par le Fonds Social Européen aujourd'hui géré par le Conseil Départemental du Jura.

De fait, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a lancé un nouvel appel à projets pour l'année 2022 pour soutenir l'accès à l'emploi ou à la qualification des personnes les plus en difficulté du territoire, à travers la mise en œuvre de parcours individualisés.

L'intervention s'articule avec celles engagées par les partenaires du Service Public de l'Emploi, les politiques en faveur de l'emploi et l'insertion conduites par les collectivités territoriales (Plan Départemental d'Insertion, Plan régional de la Formation) et les démarches contractuelles (Contrat de Ville).

L'appel à projets « Emploi Insertion 2022 » se structure autour de deux axes : l'accompagnement renforcé et la professionnalisation des publics d'une part, les actions spécifiques d'autre part.

Toute personne dans une démarche d'insertion professionnelle, faisant l'objet d'une prescription au titre de l'insertion et de l'accès à l'emploi, et résidant dans une commune du Grand Dole, peut bénéficier du programme d'actions 2022. Le public ciblé prioritaire est composé des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi femmes, des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, et des demandeurs d'emploi de longue durée.

Les actions proposées feront l'objet d'une évaluation continue durant l'année 2022.

Le cadre général du financement s'articule sur un montant forfaitaire de subvention par parcours, comprenant une partie fixe et une partie variable. La partie variable du forfait sera accordée en cas de « sortie dynamique » dans les deux mois suivant la sortie du parcours. Est considérée comme sortie dynamique la signature d'un CDI, d'un CDD de trois mois minimum, des missions d'intérim totalisant plus de 450 heures, ou d'un contrat aidé hors structure d'insertion par l'activité économique, ainsi que l'inscription à une formation qualifiante.

A l'issue de l'appel à projets, 13 actions, déposées par 11 structures, ont été enregistrées et étudiées.

Au regard de l'enveloppe financière réservée et des orientations de l'appel à projets, il est proposé d'apporter un soutien financier à 13 actions, totalisant 497 parcours, appelant une participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à hauteur de 100 000 € (montant maximal, bonifications comprises).

La programmation 2022 est précisée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le programme de subvention délivré dans le cadre du projet Emploi-Insertion 2022 selon la répartition proposée ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions à venir, fixant pour l'exercice 2022 les modalités de versement et de contrôle des sommes versées, avec chacune des structures citées.

Fait à Tavaux,  
Le 16 décembre 2021,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Économique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole



## PROGRAMMATION EMPLOI INSERTION 2022

Structure	Action	Proposé			
		Nombre de parcours	Part fixe	Bonification	Montant
<b>Axe 1 : Accompagnement renforcé et professionnalisation des publics</b>					
Montant 1 000 € dont 800 € de part fixe et 200 € de bonification					
INDIBAT	Acti'emploi et carrières BTP	9	7 200 €	1 800 €	9 000 €
COOPAGIR	Accompagnement ciblé	8	6 400 €	1 600 €	8 000 €
SINEO	Mobilisation vers l'emploi durable	5	4 000 €	1 000 €	5 000 €
JURA SERVICE	Promouvoir l'accès à l'emploi et la formation	24	19 200 €	4 800 €	24 000 €
GEIQ INDUSTRIES	Accompagnement renforcé vers l'emploi	9	7 200 €	1 800 €	9 000 €
ASMH	Objectif passerelle emploi	5	4 000 €	1 000 €	5 000 €
REGIE DE QUARTIER	Identifier les problématiques	8	6 400 €	1 600 €	8 000 €
TEMPO	Dynam emploi	5	4 000 €	1 000 €	5 000 €
AGATE PAYSAGES	Coup de pouce emploi Grand Dole	4	3 200 €	800 €	4 000 €
<b>Sous-Total Axe 1</b>		<b>77</b>	<b>61 600 €</b>	<b>15 400 €</b>	<b>77 000 €</b>
<b>Axe 2 : Actions spécifiques</b>					
Montant non défini					
			75%	Solde	Total
ROUE DE SECOURS 39	Bouger vers l'emploi	50	7 500 €	2 500 €	10 000 €
REGIE DE QUARTIER	Passerelle Emploi	20	6 750 €	2 250 €	9 000 €
TEMPO	Matinale de l'emploi	100	1 500 €	500 €	2 000 €
MISSION LOCALE	Job Dating	250	1 500 €	500 €	2 000 €
<b>Sous-Total Axe 2</b>		<b>420</b>	<b>17 250 €</b>	<b>5 750 €</b>	<b>23 000 €</b>
<b>TOTAL PROGRAMMATION 2022</b>		<b>497</b>	<b>78 850 €</b>	<b>21 150 €</b>	<b>100 000 €</b>